

FONDS DE COOPÉRATION ROK-COI

Projet : Renforcement des capacités en matière de lutte contre les changements climatiques et de sécurité maritime

Budget total : 306 000 000 KRW

Période de mise en œuvre : du 1er septembre au 31 décembre 2026 (4 mois)

ACTIVITÉ 1 : Renforcement des capacités des personnels météorologiques en matière de préparation et de réponse aux risques météorologiques

Budget alloué : 200 000 000 KRW

Agence chargée de la mise en œuvre : Administration météorologique de Corée (KMA)

1. Pays bénéficiaires

Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles.

2. Objectifs

Le programme vise à :

- **renforcer les compétences professionnelles** des personnels des services météorologiques et de la gestion des catastrophes des États membres de la COI, afin d'améliorer leur capacité à faire face aux effets des changements climatiques ainsi qu'à prévoir, prévenir et gérer les catastrophes liées aux phénomènes météorologiques ;
- **développer les capacités institutionnelles et stratégiques** des participants afin de leur permettre de mieux répondre aux défis émergents à l'échelle mondiale, notamment grâce au partage de l'expérience de la République de Corée, de ses politiques publiques et de ses bonnes pratiques en matière de gestion des risques et des catastrophes d'origine météorologique.

3. Durée du programme

Du 15 au 28 novembre 2026.

Période de formation : du 16 au 20 novembre 2026.

4. Modalités

Programme de formation sur invitation, organisé en République de Corée.

5. Langue de travail

Français.

Les interventions et les cours dispensés en coréen feront l'objet d'une interprétation simultanée ou consécutive en français.

6. Lieu

Séoul, République de Corée.

7. Nombre de participants

10 participants.

8. Critères d'éligibilité

Critères obligatoires :

- être ressortissant d'un des pays bénéficiaires ciblés ;
- être officiellement désigné par le ministère compétent du pays concerné et par la COI ;
- exercer en qualité de fonctionnaire au sein de l'administration publique du pays concerné.

Profil privilégié :

Une attention particulière sera accordée aux responsables et cadres des administrations météorologiques et des organismes chargés de la gestion des risques et des catastrophes des États membres de la COI.

9. Programme de formation

Volet	Domaine	Contenu
Cours théoriques	Général	Présentation des fonctions, responsabilités et missions de l'Administration météorologique de Corée (KMA)
	Prévision météorologique	Élaboration des prévisions météorologiques et système d'alerte d'urgence par SMS en cas de fortes précipitations
	Prévision météorologique numérique	Techniques d'exploitation et d'utilisation des données issues de la prévision météorologique numérique (NWP)
	Observation	Fonctionnement des réseaux d'observation météorologique et techniques d'exploitation des données
	Observation	Fonctionnement des réseaux d'observation sismologique et système d'alerte précoce aux séismes et aux tsunamis
	Télédétection	Techniques d'exploitation et d'utilisation des données radar
	Télédétection	Techniques de détection et de surveillance précoce des phénomènes météorologiques à fort impact à partir de données satellitaires

Volet	Domaine	Contenu
Visites d'étude	Informations météorologiques appliquées	Production et diffusion d'informations météorologiques marines
	Applications météorologiques	Techniques météorologiques appliquées à différents secteurs, notamment l'agriculture et la santé
	Prévision météorologique	Musée national de la météorologie et station météorologique de Séoul Centre national de surveillance des typhons Bureau météorologique régional et présentation d'un véhicule mobile d'observation météorologique
	Recherche	Institut national des sciences météorologiques
	Prévision numérique et observation	Centre national de supercalcul météorologique et Salle nationale intégrée de gestion de la situation relative aux séismes et aux volcans
Participation des bénéficiaires	Télédétection	Centre national des satellites météorologiques
	Présentation	Présentation de la situation et des priorités nationales
	Échanges	Élaboration et discussion d'un plan d'action

Prise en charge des frais

La prise en charge comprend notamment :

- les frais de transport aérien ;
- l'indemnité journalière, versée en espèces ;
- les frais liés à la délivrance du visa ;
- l'assurance voyage.

10. Calendrier indicatif du processus de candidature

Étape 1 — Diffusion des informations relatives au programme

KMA → COI

Échéance : au plus tard la 3e semaine de septembre 2026.

Étape 2 — Désignation et recommandation des candidats

COI → KMA

Échéance : au plus tard la 2e semaine d'octobre 2026.

Étape 3 — Soumission des dossiers de candidature

Candidats → KMA

Échéance : au plus tard la 3e semaine d'octobre 2026.

Étape 4 — Préparation des formalités relatives aux visas

KMA → Candidats

Échéance : au plus tard la 4e semaine d'octobre 2026.

Étape 5 — Transmission des informations relatives à l'entrée sur le territoire coréen

KMA → Candidats

Échéance : au plus tard la 1re semaine de novembre 2026.

Administration météorologique de Corée (KMA)

L'**Administration météorologique de Corée (KMA)** est l'agence météorologique nationale de la République de Corée. Elle est chargée de l'observation, de la surveillance et de la prévision des conditions météorologiques et climatiques sur l'ensemble du territoire national.

La KMA dispose d'une expertise reconnue dans les domaines de l'observation météorologique, de la prévision du temps et de la diffusion d'alertes relatives aux phénomènes météorologiques dangereux. À ce titre, elle joue un rôle essentiel dans la protection des populations, la réduction des risques de catastrophe et l'appui à la prise de décision des autorités publiques.

La KMA mène également des activités de recherche et développe des services météorologiques et climatiques destinés à améliorer la précision, la fiabilité et l'accessibilité des informations relatives au temps et au climat.

Grâce à ses réseaux d'observation, à ses systèmes avancés de prévision et à sa coopération étroite avec des partenaires nationaux et internationaux, la KMA contribue au renforcement de la préparation et de la réponse aux catastrophes, à l'accroissement de la résilience face aux changements climatiques ainsi qu'à la protection des populations et des biens.

ACTIVITÉ 2 : Renforcement des capacités en faveur du développement durable des pêches dans l’océan Indien

Budget alloué : 100 000 000 KRW

Agence chargée de la mise en œuvre : Université nationale de Pukyong (PKNU)

1. Pays bénéficiaires

Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles.

2. Objectifs

Le programme vise à :

- **renforcer les capacités des responsables du secteur des pêches** des États membres de la COI en matière d’élaboration des politiques publiques, de planification stratégique et de prise de décision, en vue de promouvoir une gestion durable des ressources halieutiques ;
- **accroître les capacités stratégiques des participants** à relever les défis mondiaux émergents grâce au partage des politiques publiques, de l’expérience et des bonnes pratiques de la République de Corée dans le secteur des pêches.

3. Durée du programme

Du 1er au 7 novembre 2026.

Période de formation : du 2 au 6 novembre 2026.

4. Modalités

Programme de formation sur invitation, organisé en République de Corée.

5. Langue de travail

Français.

Les interventions et les cours dispensés en coréen feront l’objet d’une interprétation en français.

6. Lieu

Busan, République de Corée.

7. Nombre de participants

10 participants.

8. Critères d’éligibilité

Critères obligatoires :

- être ressortissant d’un des pays bénéficiaires ciblés ;
- être officiellement désigné par le ministère compétent du pays concerné et par la COI ;
- exercer en qualité de fonctionnaire au sein de l’administration publique du pays concerné.

Profil privilégié :

Les responsables des administrations publiques issus des pays en développement seront considérés comme prioritaires dans le processus de sélection.

9. Programme de formation**Module 1 — Politiques publiques et gouvernance de la République de Corée en faveur du développement durable des pêches**

Présentation des politiques, des mécanismes institutionnels et des dispositifs de gouvernance mis en place par la République de Corée pour favoriser le développement durable du secteur des pêches.

Module 2 — Gestion durable des ressources halieutiques fondée sur les connaissances scientifiques

Gestion des ressources halieutiques fondée sur les données scientifiques et politiques en faveur de la durabilité des pêches ; lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) au moyen de solutions numériques de gestion des activités de pêche et de l'utilisation d'engins de pêche respectueux de l'environnement.

Module 3 — Pratiques de pêche respectueuses de l'environnement et aquaculture intelligente

Promotion de pratiques de pêche durables et respectueuses de l'environnement ; développement de l'aquaculture intelligente et perspectives d'avenir pour un secteur halieutique durable.

Module 4 — Chaînes de valeur durables des produits de la mer et sécurité sanitaire

Développement de chaînes de valeur durables pour les produits de la mer ainsi que renforcement des systèmes de sécurité sanitaire et de contrôle de la qualité des produits halieutiques.

Module 5 — Visites d'étude

Visites d'institutions spécialisées, d'organismes publics et/ou d'entreprises privées intervenant dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

Prise en charge des frais

La prise en charge comprend :

- le billet d'avion aller-retour en classe économique ;
- l'hébergement dans un hôtel quatre étoiles ;
- les repas ;
- l'indemnité journalière, versée en espèces.

10. Calendrier indicatif du processus de candidature

Étape 1 — Diffusion des informations relatives au programme

PKNU → COI

Échéance : au plus tard la 2e semaine de septembre 2026.

Étape 2 — Désignation et recommandation des candidats

COI → PKNU

Échéance : au plus tard la 2e semaine d'octobre 2026.

Étape 3 — Soumission des dossiers de candidature

Candidats → PKNU

Échéance : au plus tard la 3e semaine d'octobre 2026.

Étape 4 — Préparation des formalités relatives aux visas

PKNU → Candidats

Échéance : au plus tard la 3e semaine d'octobre 2026.

Étape 5 — Transmission des informations relatives à l'entrée sur le territoire coréen

PKNU → Candidats

Échéance : au plus tard la 4e semaine d'octobre 2026.

Université nationale de Pukyong (PKNU)

L'**Université nationale de Pukyong (PKNU)** bénéficie de la plus longue tradition académique en Corée dans le domaine de l'enseignement supérieur consacré aux pêches et dispose d'importantes infrastructures universitaires et de recherche spécialisées dans les sciences halieutiques et marines.

Son **Collège des sciences halieutiques** joue notamment un rôle de premier plan dans le développement de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation technologique dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture en République de Corée.

Son expertise couvre un large éventail de domaines, notamment la gestion des ressources halieutiques, l'aquaculture, les sciences de la vie aquatique, la sécurité sanitaire des produits de la mer, la gestion de l'environnement marin ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques relatives au secteur des pêches.

La PKNU dispose également d'une solide expérience en matière de coopération internationale et de renforcement des capacités dans le secteur halieutique. Depuis 2007, l'Université met en œuvre des programmes de développement des compétences destinés aux responsables et aux chercheurs du secteur des pêches des pays partenaires, notamment dans les domaines du développement durable des pêches, des technologies halieutiques, de la gestion des ressources et de la gouvernance.

À l'horizon 2025, **811 responsables et chercheurs du secteur des pêches issus de 45 pays** avaient participé à ces programmes.

Forte de cette expérience, la PKNU a également développé des programmes spécialisés de **Master et de Doctorat** destinés aux professionnels du secteur halieutique des pays partenaires.

S'appuyant sur son expertise dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et du renforcement des capacités dans le secteur des pêches, la PKNU souhaite approfondir sa coopération avec la **Commission de l'océan Indien (COI)** et ses États membres.

Cette coopération vise notamment à favoriser le partage de l'expérience et des bonnes pratiques de la République de Corée, à renforcer les capacités institutionnelles et humaines des pays partenaires et à contribuer, à terme, au **développement durable des pêches et à la gestion responsable des ressources marines dans la région de l'océan Indien**.